

Aie !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Faut connaître !

Deux campagnards, le mari et la femme, attendent à la gare de ... le départ du train. Ils s'approchent d'un distributeur automatique. Le mari glisse une pièce de dix centimes dans la fente et tire le bouton du tiroir. Rien ne vient.

— T'ai bin de, Jules, què ne te faillâi pas fo-temassi avoué clia bourtia d'affèrè. L'est bin sû qu'on de : « on vol à l'américaine ».

— Kaise-te, Fanchette, te vâo derè : « on vol à la tire-lire ».

Un monsieur, qui a entendu ce dialogue, veut montrer à nos campagnards le fonctionnement de l'appareil.

Mais la paysanne, tirant son mari par le pan de son habit :

— Ecuta, Jules, no fau allâ ; l'est praô por on iadzo. Maufia-te de cè monsu, l'est por sû dein la manigance ; no vollions pas no laissi pi ein-gieusâ.

Aie ! — Hier je vais acheter une pipe chez mon marchand de tabac.

— Qu'avez-vous de mieux ? lui demandai-je.

— Tenez, me fait-il, voici une pipe de caractère.

— Une pipe de caractère ? Et comment cela ?

— Mais oui, c'est de la *bruyère*.

En parcourant les journaux.*Glanures.*

Dans un feuilleton, cette perle, de l'auteur :
« ... Furieux de cette blessure, celui-ci, d'un effort suprême, bondit et, d'un formidable coup de pointe, pénétra dans la poitrine un instant découverte du jeune officier. »

D'un journal provençal :

« La gendarmerie fut prévenue ; on supposa tout de suite qu'un malheur était arrivé et que Bertheau se trouvait dans le canal ; en effet, après s'être assuré qu'il n'avait pas reparu chez lui depuis la veille, on fit des recherches, et au bout de six heures de travail on finit par découvrir, au fond de l'eau, et ne donnant plus signe de vie, le corps de Jean-Louis Bertheau, âgé de 45 ans. »

Travailler six heures pour arriver à découvrir un corps ne donnant plus signe de vie, vrai ! c'est pas de la veine.

D'un journal belge :

« Le cyanure de potassium est un poison très violent. Une goutte sur la langue d'un chat suffit pour foudroyer l'homme le plus robuste. »

X est aussi oublieux qu'avare. Il questionne sans trêve les personnes avec lesquelles il se trouve sur tous les sujets, prétendant toujours qu'il ne se rappelle pas.

— Ah ! disait l'autre jour, un de ses voisins, ce tonnerre de X, il est tellement avare qu'il se sert toujours de la mémoire des autres pour ne pas user la sienne.

La chemise. — Ceci s'est passé, il y a quelques jours, devant l'une de nos cabanes alpêtres.

Quelques touristes étaient là, dont deux gracieuses représentantes du sexe aimable. L'une de ces dernières, *belle dame de la ville venue depuis Zermatt d'un pied léger, accompagnée de deux poilus épatants* — c'est ainsi, du moins, que la dépeignait le livre de la cabane — voyant une chemise qu'un guide avait suspendue, pour la sécher, en dehors de la fenêtre, demande à son amie à qui est ce vêtement.

— Oh ! répond celle-ci, cette chemise, je la connais bien ; je m'y suis déjà cramponnée.

J. B.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »**Joachim Malechance**

ou

L'OBSESSION

3

par FRÉDÉRIC COLLIOD.

Le paysage était, ce jour-là, particulièrement beau. A gauche, Lausanne et sa monumentale cathédrale ; en face, les Alpes de Savoie, aux formes majestueuses, surmontées de la Dent d'Oche ; sur le lac se dessinaient d'élégantes voiles latines. Un bateau arrivait en droite ligne d'Evian sur Ouchy.

De temps à autre une sourde détonation partait des rochers de Meillerie.

Du côté de Genève, l'œil se reposait sur des horizons lointains, sur la ligne uniforme et sombre du Jura, le golfe de Morges, les rives du petit lac, et allait s'arrêter au fort de l'Ecluse et au Salève.

Au haut de la place les bonnes réunies par groupes, tout en se racontant les petits cancons du jour, et Dieu sait si le chapitre était long, surveillaient d'un œil distraient les enfants qui s'ébattaient dans l'herbe ; l'un deux se laissait rouler sur la pente gazonnée ; un autre faisait la chasse aux grillons. Joachim vint trouver cette scène paisible.

Il s'arrêta près du banc où les bonnes étaient assises et commença :

« — Un crime épouvantable a été commis dernièrement à la frontière française.

Toute une famille a été assassinée.

Le meurtrier s'appelle Jean Trillard. Ribot, sa femme et ses enfants sont les victimes.

Le fermier Ribot demeurerait...

Etc., etc.

Les bonnes et les enfants en âge de comprendre, la bouche béante, haletants, les yeux écarquillés, écoutaient la terrible histoire, qui allait pour le moins troubler leur sommeil pendant plusieurs nuits.

Tous pâles, ils étaient suspendus aux lèvres de Joachim. Les plus jeunes imitaient naturellement l'expression du visage de leurs aînés ; ils étaient effrayés aussi, mais sans savoir de quoi.

Malechance eut le même succès que dans la matinée.

Il fit encore (style de commis-voyageur) les promenades de Derrière-Bourg et Montbenon.

Le soir il rentra à l'auberge, harassé.

En attendant que le souper fût prêt, il établit mentalement ses comptes ; il avait vendu environ deux cent cinquante exemplaires, ce qui lui avait rapporté près de 25 francs de recette brute. De ces 25 francs il fallait déduire 8 francs de frais d'impression.

Avec de l'expérience, il gagnerait encore bien davantage ; il n'était pas à l'aise devant le public ; il ne mettait pas assez d'expression dans son débit ; cela tenait en partie à ce que, dans la matinée, il ne possédait pas encore à fond son récit et que, n'ayant pas l'élocution facile, il était obligé de le lire.

Maintenant il le savait par cœur.

« Un crime épouvantable a été commis dernièrement à la frontière française.

Toute une famille a été assassinée.

Le meurtrier s'appelle Jean Trillard. Ribot, sa femme et ses enfants sont les victimes... »

Et la kyrielle des phrases qu'il avait répétées tant de fois lui revint à la mémoire, sans qu'il le voulût.

— Suffit, se dit-il ; pensons à autre chose.

La servante bernoise, en costume, apporta un potage aux herbes appétissant, que Joachim assaisonna de fromage.

Il s'en régala gloutonnement.

Les côtelettes commandées se firent attendre.

Il boit un coup de vin, prend la position la plus commode sur sa chaise, le dos appuyé au dossier, les jambes toutes droites sous la table.

Mais il ne parvient pas à goûter un peu de calme ; impatient, inquiet, il murmure de la lenteur du service, frappe du pied.

Pour se distraire il siffle un refrain, qu'il a entendu dans la journée.

— Tiens, pense-t-il, ce refrain me revient toujours aux oreilles !

Et quoi qu'il fasse pour le chasser, il n'y réussit pas.

— Les musiciens ambulants qui le jouent continuellement peuvent-ils en débarrasser leur mémoire ?

— se demande-t-il — A force de le répéter, ils doivent en être obsédés.

— Mais si les phrases de mon récit allaient me jouer le même tour ?

Et, malgré lui, ces phrases lui reviennent :

« — Un crime épouvantable a été commis dernièrement à la frontière française.

Toute une famille a été assassinée.

Le meurtrier s'appelle Jean Trillard... »

— Que Jean Trillard aille au diable ! jure tout haut Malechance, agacé, en donnant un coup de poing sur la table.

La servante, se méprenant sur le sens de ce coup de poing, apporte précipitamment les côtelettes, les pommes de terre frites et la salade.

Joachim est bientôt tout au plaisir de manger.

Enfin il regagne sa chambre et se couche. Les maudites phrases le poursuivent encore : mais peu à peu elles ont un effet soporifique des plus heureux et il dort tout d'une traite jusqu'au matin.

Le lendemain était un dimanche. Malechance se reposa.

Le lundi, après déjeuner, il se rendit aux abords de l'école catholique et de celle de St-Roch ; dans l'après-midi, près de l'école industrielle.

Là encore il obtint le même succès que l'avant-veille.

Rien de particulier ne signala du reste cette journée monotone, si ce n'est qu'à ses moments de repos, les phrases qu'il voulait oublier s'acharnèrent à l'obséder.

Plus il redoutait l'obsession, plus elle était forte.

Le mardi, il parcourut la ville dans tous les sens.

La vente ralentissait ; il devenait nécessaire de changer de théâtre d'opération.

Joachim rentra chez lui de mauvaise humeur, épuisé.

Malgré la résolution de rester calme et d'échapper à force de volonté aux maudites phrases, il était dans une situation d'esprit très propre à en être tourmenté.

Il monta à sa chambre, s'assit sur sa chaise et se demanda quand il partirait et où il dirigerait ses pas.

— J'irai à Genève, puis à Lyon ; dans ces grands centres, mon public se renouvellera sans cesse.

M'arrêterai-je en route, à Morges, Rolle et Nyon. Prendrai-je le bateau ou le train ?

Joachim ne savait pas se décider ; il ne résolut pas aussitôt ces questions qu'il s'était posées.

De plus, son intelligence fatiguée refusait tout service. La mémoire seule travaillait et travaillait bien :

« Un crime épouvantable a été commis dernièrement à la frontière française.

Toute une famille assassinée... »

— Oh ! rugit Malechance, se levant si brusquement que sa chaise tombe contre le poêle, quand serai-je délivré de ce crime infernal ?

Et il se promène de long en large dans sa mansarde, bousculant table, malle et sièges.

Le ballot des feuilles qui constituent sa marchandise lui tombe sous les yeux.

Il se précipite sur ces feuilles et en déchire rageusement une poignée.

Sa vengeance, assouvie, il se calme un peu, relève sa chaise, se rassied et tente de reprendre le cours de ses réflexions.

— Je perdrais mon temps à m'arrêter dans ces petites villes.

— Le meurtrier, — lui souffle de nouveau son impitoyable mémoire, — s'appelle Jean Trillard...

— Un bien beau nom, pense Joachim, narguant l'obsession, et adressant comme un sourire de défi à cette ennemie imaginaire de son repos.

Ma pauvre tête est malade,

Le bateau est plus économique.

— Ribot, sa femme et ses enfants sont les victimes.

— Cela me fait grand plaisir. Nous disions donc que le bateau était plus économique. Je m'embarquerai à Ouchy demain matin.

— Le fermier Ribot demeurerait dans une maison isolée au milieu de grand bois...

— Encore ce stupide Ribot !

Malechance descend au café où il reste fort tard, jouant au billard, pour se distraire, avec des amis de rencontre.

(A suivre)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.